

Au Sénégal, au Maroc, en Guinée

Améliorer les conditions de scolarisation : eau, hygiène, assainissement pour tous

Depuis 2012, le Partenariat mène le programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire (PAEMS) au Sénégal, au Maroc et plus récemment en Guinée. Après deux phases d'intervention de trois années chacune, le programme entre dans sa troisième et dernière phase d'intervention : la phase de retrait.

L'accès universel à l'eau et à l'assainissement est un enjeu sociétal prioritaire au Maroc, en Guinée et au Sénégal. En milieu scolaire, le manque d'accès à une source durable d'eau potable et à des sanitaires fonctionnels est un facteur important de déscolarisation – notamment chez les filles – ce qui pénalise la qualité de l'enseignement. Les points d'eau et les latrines à l'école permettent aux enfants d'acquies les bonnes pratiques d'hygiène de base.

Aujourd'hui, ce manque influe négativement sur la santé des enfants scolarisés et des populations locales. Face à ce constat et suivant les recommandations des ministères de l'Éducation nationale des différents pays d'intervention, l'ONG le Partenariat et ses partenaires locaux mettent en œuvre un Programme d'accès à l'eau et à l'assainissement en milieu scolaire – le PAEMS – au bénéfice des établissements des régions de



© Le Partenariat

École NDioye Diagne, Sénégal

Marrakech-Safi au Maroc, de Labé en Guinée et de Saint-Louis et Matam au Sénégal.

Une méthodologie commune...

À l'origine, le PAEMS, dont l'objectif est d'améliorer les conditions de scolarisation, est mis en place pour répondre aux besoins exprimés par les communautés locales faisant état de fortes insuffisances d'infrastructures en milieu scolaire. Les phases d'implantation (2012-2015) et de consolidation (2015-2018) ont permis de développer une méthodologie d'intervention reposant sur trois volets :

1. Pilotage et coordination :

- Participation de tous les acteurs concernés : services techniques de l'Etat, collectivités locales, équipes pédagogiques et populations ;
- Mise en place d'un comité de suivi dépar-

temental pour assurer la sélection des écoles bénéficiaires et le suivi des activités ;

- Maîtrise d'ouvrage portée par les collectivités locales ;
- Responsabilisation des associations locales.

2. Réalisations :

- Raccordement au réseau d'eau potable ou forage ;
- Installation d'une borne-fontaine ;
- Construction de latrines ;
- Réalisation d'une clôture ;
- Création d'un jardin scolaire et reboisement.

3. Sensibilisation et accompagnement :

- Sensibilisation à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement ;
- Éducation à l'environnement et au développement durable.

Des actions de formation et de sensibilisation sont menées afin d'engendrer de bons comportements en termes d'hygiène et d'entretien des infrastructures. Les enseignants sont formés

Zoom sur l'école Ndoye Diagne avec une forte mobilisation communautaire

Dans le village de Ndoye Diagne, au Sénégal, 420 habitants ont pu bénéficier du volet hydraulique villageoise, eux qui jusque-là consommaient encore de l'eau de puits avec des corvées journalières importantes. Le puits le plus proche des habitations qui fournissait encore de l'eau potable était à plus de 500 mètres.

« Nous étions confrontés à beaucoup de difficultés pour se procurer de l'eau : toutes les mesures de sécurité n'étaient pas prises en compte tant les conditions étaient pénibles. Les femmes faisaient beaucoup d'efforts à cause de la profondeur des puits. Je suis très contente de ces réalisations, en tant que femme fontainière, je souhaite que toute la population soit impliquée tout en pensant à nos voisins. » Salama Diagne, fontainière.

Réalisations :

Raccordement de l'école à EP

Réhabilitation du bloc sanitaire à 4 cabines

Construction d'une borne fontaine

Construction d'une clôture sur 250 m

Reboisement et sensibilisation à l'environnement.

Fonçage d'un puits (arrosage, entretien des latrines et maraichage)

Extension du réseau d'eau potable sur 3,8 km pour alimenter 420 habitants via 2 bornes

Focus Fit For School en Guinée (GIZ)

Une collaboration entre la coopération allemande (GIZ/BMZ) et le Partenariat a démarré en 2018 dans le cadre de leur approche « en forme à l'école » (Fit For School - FFS).

À la suite d'un diagnostic, 14 écoles sur 15 avaient des latrines à sécuriser et/ou à améliorer. Devant l'ampleur des besoins et l'importance de mobiliser la population, les communautés ont été sensibilisées notamment par les délégués scolaires de l'enseignement élémentaire pour les encourager à mobiliser les fonds nécessaires à la réhabilitation des latrines. Fit For School propose donc une dynamique d'amélioration communautaire de l'environnement scolaire autour de l'hygiène à l'école. Ce partenariat permet d'enrichir ces deux dynamiques par la mobilisation forte des communautés avec FFS et la généralisation des bonnes pratiques en EHA avec le PAEMS.

Résultats :

8550 élèves sensibilisés au lavage des mains avec du savon

211 enseignants formés à l'EHA

5 500 élèves sensibilisés à l'entretien des latrines

111 stations de lavage des mains livrées (1 par salle de classe)

5000€ mobilisés par les communautés pour réhabiliter les latrines

prévoit l'élargissement des cabines de latrines permettant l'ajout d'une petite table et d'une poubelle fermée. Dans le cadre des sensibilisations à l'eau-hygiène-assainissement, les outils intègrent cette thématique et un module de sensibilisation spécifique « Gestion des menstrues » est présenté pour les élèves plus âgées. Au Sénégal, les inspections d'académie portent activement le programme sur les régions de Saint-Louis et Matam et assurent la mise en œuvre des activités avec l'appui du Partenariat.

Des résultats probants à pérenniser

Actuellement le PAEMS a permis d'intervenir dans plus d'une centaine d'écoles au Sénégal, 32 écoles au Maroc et 26 écoles en Guinée.

En six ans d'intervention, ce sont environ 3 500 enfants marocains, plus de 11 000 enfants guinéens et 15 000 enfants sénégalais qui ont pu avoir accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène en milieu scolaire.

Ces installations pourront également bénéficier aux professeurs, aux communautés locales et aux futurs élèves de ces établissements.

à l'utilisation d'outils d'animation et de sensibilisation (boîte à images, carnet de l'élève et guide de l'enseignant). Ces outils ont été élaborés en collaboration avec les acteurs de l'éducation (ministère), les acteurs de la santé ou de l'environnement. Ces supports permettent aux enseignants de poursuivre les actions de sensibilisation dans les cours d'enseignement fondamental tout au long de l'année et en conformité avec les curricula de base. Les élèves acquièrent de nouvelles connaissances lors des ateliers et des journées de sensibilisation sur ces thématiques : l'usage des ressources en eau, les pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'importance du lavage des mains et de l'entretien des latrines est soulignée. La phase II du programme permet de développer un modèle d'intervention ayant la capacité de s'adapter aux spécificités de chaque pays. Ce modèle peut être reproduit sur d'autres zones d'intervention.

...des dynamiques différentes

Outre sa méthodologie commune, le PAEMS vise à s'intégrer pleinement au sein des politiques nationales et auprès des acteurs locaux. Le programme connaît une adaptation propre à chaque pays d'intervention.

Au Maroc, l'Alliance régionale des parents d'élèves est un acteur déterminant pour le déploiement du programme à l'échelle régionale. Elle participe au renforcement des capacités des associations de parents d'élèves pour l'entretien des infrastructures et elle est chargée du plaidoyer pour une meilleure prise en compte des organisations de la société civile dans leur rôle au sein du programme. En Guinée, l'approche genre est particulièrement présente avec l'intégration de la gestion des menstrues. Au niveau des infrastructures, la construction de sanitaires

Après 6 ans d'intervention, la troisième phase (2019-2021) a pour objectif de créer des conditions favorables à une pérennisation des acquis par les partenaires nationaux et régionaux en vue d'un changement d'échelle.

Les principaux volets concernent :

- La réalisation d'un plaidoyer en faveur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement (EHA) en milieu scolaire aux niveaux régional et national ;
- La pérennisation des dispositifs de coordination et de pilotage en faveur de l'EHA en milieu scolaire ;
- La formation des collectivités locales à l'utilisation des outils et la réalisation d'infrastructures d'eau et d'assainissement ;
- Le renforcement de capacités des associations locales partenaires pour la généralisation des pratiques EHA dans les écoles.

Les acteurs locaux au cœur d'un projet à portée régionale

La pérennisation du projet constitue la troisième phase dont les premiers jalons ont été mis en place dès le début du projet par l'implication forte des autorités locales et la mobilisation communautaire. Il s'agit d'accompagner le changement d'échelle du modèle avec de nouvelles zones d'intervention et une meilleure intégration des questions d'eau, d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire au sein des politiques sectorielles.

Des besoins identifiés et priorités par les acteurs locaux

Les besoins sont identifiés et priorités par les cadres de concertation au niveau régional, provincial ou local. Ces comités permettent d'harmoniser les interventions en concertation avec les autorités compétentes (Education nationale, services de l'eau, etc.) Les acteurs institutionnels sont accompagnés à chaque échelon territorial : au Maroc, le travail mené avec l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de la région Marrakech-Safi permet la priorisation des délégations provinciales de l'éducation sur son territoire. Ces délégations provinciales décident de la priorisation des communes quant aux besoins d'accès à l'eau et à l'assainissement. Le Partenariat accompagne ensuite les communes dans l'identification des écoles bénéficiaires. Le PAEMS s'intègre dans le processus de décentralisation en permettant aux communes de s'impliquer davantage sur les compétences qui leur sont transférées (l'environnement et le cadre de vie, l'hygiène et la salubrité, l'enseignement élémentaire, la passation de marchés publics...).

Un accompagnement généralisé en matière de formation et de sensibilisation

Le changement d'échelle du volet accompagnement vise à généraliser les activités de sensibilisation et de formation par un renforcement de capacités des acteurs : groupes scolaires d'enseignants, associations locales présentes sur le territoire et représentations régionales des associations de parents d'élèves. Les écoles équipées en infrastructures eau et assainissement seront sensibilisées à une gestion durable de l'école.

Un guide d'entretien et de maintenance par et pour les acteurs sera élaboré pour une diffusion large sur tout le territoire.

Le suivi d'impacts des activités de formation et de sensibilisation EHA-développement durable (EHA-DD) est géré par les inspections de l'Éducation : le programme les accompagne dans l'amélioration des indicateurs EHA et des outils de suivi existants. L'objectif est la réappropriation par les communes, les services de l'Éducation nationale et les partenaires de la méthodologie EHA en milieu scolaire.

Et au niveau national ?

En Guinée, un groupe thématique EHA en milieu scolaire, porté par le ministère de l'Éducation nationale, permet aux acteurs de terrain de faire remonter les informations et participer à l'élaboration des standards nationaux minimum en EHA. Au Sénégal, un comité de pilotage du PAEMS a été créé au sein du ministère de l'Éducation nationale en février 2020. Il est chargé, entre autres, de suivre et d'assurer une meilleure articulation du PAEMS avec les orientations du ministère et de faire le plaidoyer pour un accès universel à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. L'État sénégalais reprend ainsi à son compte un programme régional pour en faire un élément important de la politique du gouvernement en matière d'éducation : un atelier national pour le plaidoyer en faveur de l'eau-hygiène-assainissement est prévu en mars 2020 à Dakar. Le PAEMS entre dans une nouvelle dynamique avec l'implication majeure des autorités nationales : l'exemple du Sénégal démontre l'intérêt des partenaires locaux à poursuivre ce travail pour une meilleure prise en compte de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement dans l'amélioration des conditions de scolarité. En perspective, ce travail doit permettre de diffuser largement la méthodologie d'intervention sur le bassin du fleuve Sénégal.

Le programme a servi de cadre pour bâtir un modèle d'intervention où les acteurs de l'éducation partagent leur expérience pour améliorer et renforcer les actions menées. Aujourd'hui, la problématique de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement en milieu scolaire est portée par les acteurs de l'éducation, les collectivités territoriales, les cadres de la décentralisation et les organisations communautaires de proximité.

Les 3 phases d'intervention du PAEMS :

Phase 1 : phase d'implantation

- Période d'intervention : 2012-2015
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et Saint-Louis), Maroc (provinces de Sidi Bennour et Youssoufia)

Phase 2 : phase de consolidation

- Période d'intervention : 2016-2018
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et de Saint-Louis), Maroc (provinces de Sidi Bennour et de Youssoufia), Guinée (préfecture de Labé)

Phase 3 : phase de retrait et changement d'échelle

- Période d'intervention : 2019-2021
- Pays d'intervention : Sénégal (régions de Matam et de Saint-Louis), Maroc (région de Marrakech-Safi), Guinée (région de Labé)

Les objectifs 2019-2020

67 écoles, dont 20 au Maroc, 17 en Guinée et 30 au Sénégal, soit au total 17 600 élèves et 536 enseignants.

60 collectivités bénéficiaires qui participent au cofinancement et à la mise en œuvre.

17 600 élèves ont de bonnes pratiques EHA, avec 35 000 parents touchés indirectement.

11 associations locales accompagnées.

Les sources de financement

- Agence française de développement
- GIZ/BMZ
- SICOVAL
- Eau Grand Lyon
- Ville de Paris
- Bordeaux Métropole
- Ville de Creil
- Agence de l'eau Artois-Picardie
- Agence de l'eau Adour-Garonne
- Agence de l'eau Rhône-Méditerranée

CONTACTS

Siège – Raphaëlle Marguet

rmarguet@lepartenariat.org

Sénégal – Nicolas Dupuy

apistre@cd-essonne.fr

Guinée – Nicolas Martin

coordination.guinee@lepartenariat.org

Maroc – Aurélie Leclerc

coordination.maroc@lepartenariat.org

www.lepartenariat.org